

Devenir « Annonceur » de la SPA, en quoi ça consiste ?

La SPA de l'Agglomération de Montpellier a décidé d'intégrer un certain nombre de professionnels dans son journal afin de répondre aux besoins de ses visiteurs et ce, en toute confiance.

Elle a mis en place des encarts publicitaires dans son journal trimestriel, dupliqué les annonces sur son site internet et mis en place un présentoir à disposition à l'accueil du refuge pour les dépliant des annonceurs.

Le but est d'apporter un service aux visiteurs du refuge avec des professionnels sérieux et de confiance mais aussi que l'annonceur puisse bénéficier de retombées économiques qui lui permettront de faire une bonne action. L'argent collecté par les publicités aide au financement et à la diffusion du journal.

Si vous souhaitez faire partie de ces professionnels annonceurs, vous pouvez prendre contact avec **Lorène LE COZ** qui est en charge de la communication à la SPA à l'adresse mail suivante : l.lecoz@spa-montpellier.org

Vous trouverez ci-joint, les conditions tarifaires pour apparaître dans le magazine et sur le site Internet du refuge.

Magazine « Boule de Poils »

- **Une parution trimestrielle**
- **Près de 5000 exemplaires par parution**
- **Une distribution ciblée auprès :** des adhérents, des partenaires, des visiteurs du refuge (adoptants et fourrières), lors des Manifestations (Comédie des animaux – Opération caddies GMS et Animaleries – Journées Portes Ouvertes – Marché de Noël place de la comédie...), et auprès de nombreux vétérinaires...
- **Un contenu autour du monde animal**
- **Des annonceurs professionnels sélectionnés**

Le site Internet

- **Un référencement de qualité**
- **plus de 600 connections/jour soit près de 20 000 visiteurs / mois**
- **Un temps de connexion de plus de 5 min par visiteur**
- **Une rubrique spécialement dédiée aux annonceurs avec lien direct sur leur site**

(Activité, logo, coordonnées, lien sur leur site Internet...)

Les conditions tarifaires

	Encart	Tarif par Parution
MAGAZINE BOULE DE POILS	1/8 de page	150 € Net à Payer
	1/4 de page	200 € Net à Payer
	1/2 page	250 € Net à Payer
	1 page	500 € Net à Payer
	SITE INTERNET	Logo + lien sur votre site + commentaires

Quatre parutions par an. Bouclage : 15 décembre, 15 Mars, 15 juin, 15 Septembre